

ANNEXE XIII
(*article 39*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU BRUTE

- 1.** Le programme de suivi de la qualité de l'eau se fera à l'intérieur du bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.
- 2.** Le programme de suivi de la qualité de l'eau en 2010 vise à continuer la recherche (qui a débuté en 2007) sur les sources de contamination de l'eau dans le bassin versant de la prise d'eau et à réaliser un suivi des cyanobactéries dans le lac Saint-Charles. Ce projet aidera à assurer une eau brute de qualité pour l'approvisionnement en eau potable et à diminuer les coûts de traitement tout en contribuant à protéger les habitats aquatiques du territoire.
- 3.** Les travaux ci-haut décrits à l'article 2 nécessitent la fourniture de services professionnels.

CHAPITRE II

TRAVAUX DE RENATURALISATION ET DE MISE EN VALEUR DES
TERRAINS RIVERAINS DE LA VILLE DE QUÉBEC EN AMONT DE LA
PRISE D'EAU

- 4.** Le secteur visé par ces travaux concerne le bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.
- 5.** Les travaux de renaturalisation et de mise en valeur des terrains riverains de la Ville de Québec permettront de rétablir l'intégrité écologique des propriétés riveraines de la ville.
- 6.** Les travaux de renaturalisation et de mise en valeur des terrains riverains de la ville requièrent l'octroi des contrats de services professionnels.

CHAPITRE III

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION

- 7.** Le secteur visé par ces activités concerne le bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.

8. Des activités d'information, de communication et de formation sont prévues pour informer la population et le personnel des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Charlesbourg ainsi que les entrepreneurs ayant des projets dans le bassin versant de la prise d'eau

9. Les activités d'information, de communication et de formation requièrent l'octroi des contrats de services professionnels.

CHAPITRE IV

TRAVAUX POUR CONTRER L'ÉROSION DES SOLS ET LE TRANSPORT DES SÉDIMENTS DANS LE RÉSEAU HYDRIQUE ET ACQUISITIONS DE TERRAINS STRATÉGIQUES

10. Le secteur visé par ces travaux concerne le bassin versant de la prise d'eau située sur la rivière Saint-Charles.

11. Un concept d'amélioration du drainage urbain sera développé pour contrer l'érosion des sols et minimiser le transport des sédiments vers le réseau hydrique. Ce concept de drainage urbain sera ensuite appliqué aux fossés problématiques se déversant dans le lac Saint-Charles et dans les cours d'eau du bassin versant de la prise d'eau. Il est également prévu de procéder à l'acquisition de terrains stratégiques dans le bassin versant de la prise d'eau.

12. Les travaux pour contrer l'érosion des sols et le transport des sédiments dans le réseau hydrique requièrent l'octroi des contrats de services professionnels.

TOTAL : 337 883,10 \$